

## Historique du réseau et objectifs

L'Île-de-France compte un nombre important d'acteurs en archéologie qui font partie d'institutions très diverses : Universités, CNRS, Ministère de la culture, INRAP, Service régional de l'archéologie (SRA), Services départementaux de l'archéologie (SDA), Service municipaux (Saint-Denis) pour lesquels l'accès à une documentation pertinente est capital. Chacune de ces institutions possède sa propre bibliothèque ou son centre de documentation. Il est évident que l'abondance de la littérature proprement archéologique et des domaines connexes, les thématiques spécifiques à chaque institution et les budgets alloués empêchent ces bibliothèques de couvrir l'ensemble de la littérature potentiellement intéressante pour l'archéologue. Les mettre en réseau est l'objectif principal d'Archéo-IdF. L'objectif initial était de permettre aux professionnels d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement documentaire en Île-de-France, d'harmoniser et de rationaliser les politiques documentaires de l'ensemble des établissements en prenant en compte, bien évidemment, les contraintes de chacun, de mettre en place un système d'entraide et de solidarité entre bibliothèques.

Après une première tentative de réseau en 1996 (**Archéodoc Île-de-France**), c'est en mars 2000, c'est-à-dire il y a 10 ans, que la Maison René-Ginouvé, archéologie et ethnologie a eu l'initiative de la création d'un réseau sous sa forme actuelle et avec ce nom : Archéologie Île-de-France. Il est fondé sur le volontariat, **rassemble des bibliothèques et centres de documentation très variés quant à leur taille, leur histoire, leur tutelle administrative, la nature de leur fonds.**

La diversité des institutions qui le composent fait l'une des grandes richesses de ce réseau et ce n'est pas la moindre de ses qualités que de réunir la BnF et le centre de documentation d'un Service départemental d'archéologie. Il s'inscrit, de plus, dans le cadre d'un territoire, l'Île-de-France, où la culture de réseau, était assez peu développée contrairement à d'autres régions de l'hexagone.

La réflexion du groupe sur les services aux usagers s'est orientée rapidement sur la mise en place d'un portail documentaire. Il ne doit pas se substituer aux grands services nationaux (type SUDOC, CCFr) ni phagocytter les bibliothèques et centres participants. Bien au contraire, il doit servir d'échelon intermédiaire et dynamiser l'ensemble des acteurs de la documentation. Le rôle de ce portail doit être de fédérer des acteurs pour mutualiser l'accès à un ensemble de ressources via un guichet d'accès unique.

## Un réseau ouvert et en constante évolution

Depuis dix ans que le réseau existe, beaucoup d'institutions ont changé d'intitulé, de locaux ou de personnel. La prouesse est donc de rester ouverte à ces changements, de ne pas laisser de côté de nouvelles institutions. Le revers de la médaille est qu'il faut sans cesse adapter les groupes de travail, surveiller les listes de diffusion afin de ne pas laisser des institutions de côté. Conçu dès l'origine comme un réseau d'actions, on peut d'ores et déjà dresser un bilan des travaux menés :

## Le dispositif du réseau

### 1- Listes de diffusion internes aux professionnels

Une liste de diffusion, hébergée par le CNRS, est un réel lieu d'échange sur l'information scientifique et technique et sur la discipline. Une liste de codes a été établie pour catégoriser l'information.

### 2 – Visites et recherches de partenaires :

Des visites des bibliothèques et centres de documentation ont commencé dès 2000 et se poursuivent à raison de 1 à 2 visites par an. Des visites de centres non archéologiques sont aussi programmées : Médiathèque de la Cité de l'immigration ou celle du Musée du Quai Branly.

### 3 - Réalisation de site Web

Charte graphique, Logo, Flyer, Cahier des charges et réalisation d'un premier site avec écriture des pages dans SPIP. Travail réalisé par Edgard Vidal, membre de la MAE et William Sneig de la société InDesignWeTrust. Ce site ne fut jamais ouvert au public car en attente du méta-catalogue.

Deuxième site intégrant le catalogue commun « **Sequana** », géré avec le logiciel Incipio.

## La dynamique du réseau

- Mise à jour de l'ancien CCN-PS pour les membres participants dans le CR32, CCN-PS intégré depuis peu au SUDOC ;
- Diffusion de la liste des abonnements aux périodiques pris par les bibliothèques ;
- Diffusion à l'ensemble des partenaires des listes de doublons détenus par chacun afin de compléter des corpus lacunaires ;
- Enquête sur les systèmes documentaires de chaque partenaire;
- Enquête sur les fonds documentaires des partenaires ;
- Rédaction de document sur les règles de prêts entre Bibliothèques du réseau Archéo-IdF : [charte PEB](#)

## La mise en place d'un portail d'accès

<http://www.archeo-idf.fr> permet d'accéder rapidement à l'ensemble des rubriques du site.

Le public-cible est celui des étudiants et des chercheurs en s'efforçant de prendre en compte leurs besoins tels qu'exprimés dans l'enquête et dans ce qu'en observent les membres du réseau.

**Sequana** constitue le noyau du site et c'est ce catalogue qui doit donner sa valeur ajoutée au portail. Il s'agit d'offrir ici la possibilité d'interroger, via un formulaire unique, le plus grand nombre possible de catalogues des membres du réseau. La difficulté tient à ce que nous utilisons des systèmes très hétérogènes.

Phases de la constitution de ce catalogue :

- Essai avec une technologie utilisant le modèle du KVK (Karlsruhe Virtual Katalog) ;
- Etude de faisabilité par prestataire extérieur
- Lancement du projet fin 2008 avec le choix de la société Archimed.

## Fonctionnement du réseau

- Responsable du réseau Pierre Rouillard, et coordinateurs successifs : Brigitte Lequeux, Arnaud Contentin, Fernand Avila puis et maintenant Nathalie Le Tellier-Becquart.
- Mise en place de groupes de travail, sur les périodiques, sur le site Web, sur le méta catalogue et sur les journées d'étude.
- Mise en place d'un groupe de travail pour assier juridiquement le réseau : établissement d'un statut de personnalité morale (conventions entre les partenaires)
- Travail sur les demandes de subventions et sur l'élaboration de conventions entre les partenaires institutionnels.

## Journées d'étude et perspectives

Pour les 10 ans, le réseau organise une première journée d'étude sur les « rapports de fouilles » accueillie par la BnF. D'autres devront suivre : le rythme et les thèmes restent à définir.

Les projets à venir, notamment la question des ressources électroniques supposeront de véritables actions concertées au niveau de la politique documentaire des établissements.

Il en découle également que le réseau pourra, à l'avenir, être à géométrie variable sur certains sujets intéressants plus particulièrement certaines institutions.

<http://www.archeo-idf.fr> permet d'accéder rapidement à l'ensemble des rubriques du site.

Fait le 13 mars 2010, par Brigitte Lequeux